

## LA JOURNÉE

### L'aide de mille euros pour les étudiants wallons "koteurs" passe à la trappe

Rappelez-vous, à la fin du mois de janvier, le gouvernement wallon (MR-CDH) annonçait qu'une aide de 1 000 euros pourrait être octroyée aux étudiants "koteurs". Certaines conditions étaient prévues, comme le fait de résider dans une ville universitaire wallonne. L'exécutif wallon espérait bien mettre ce système en place d'ici la prochaine rentrée académique. Mais, lors de son annonce, de nombreuses voix avaient considéré qu'exclure les étudiants wallons qui choisissent d'étudier à Bruxelles était discriminant. Le projet de décret porté par la ministre De Bue (MR) n'en était qu'au stade de la première lecture en gouvernement. Le gouvernement wallon qui a perdu sa majorité la semaine dernière ne pourra donc pas faire voter ce texte qui se retrouve enterré. La prochaine majorité aura tout le loisir de l'exhumer, si elle le veut.

### Pas de loi Climat...

La loi Climat est morte dans la nuit de jeudi à vendredi, au Parlement. Par 76 voix pour et 66 contre, il a été décidé de ne pas réviser l'article 7bis, empêchant toute mise en place de la loi Climat. Elaborée par des universitaires, la paternité de cette loi avait été revendiquée par Marie-Christine Marghem (MR), ministre fédérale de l'Environnement avant que son parti ne s'en désolidarise (en raison de la révision de l'article 7bis) puis fasse marche arrière, cédant à la pression. Finalement, les partis flamands de centre-droit ont eu raison de la loi Climat, comme prévu.

### ... mais 75 millions pour le climat en Flandre

Le gouvernement flamand a dégagé 75 millions d'euros pour de nouvelles mesures en faveur du climat. Le ministre-Président Geert Bourgeois (N-VA) l'a annoncé vendredi, à l'issue du Conseil des ministres. Ces fonds s'ajoutent à ceux déjà engagés dans le cadre du plan flamand climat-énergie précédemment approuvé. Les budgets les plus importants sont alloués à la rénovation énergétique des logements sociaux (20 millions d'euros) et à celle des bâtiments scolaires (15 millions). Depuis les bancs de l'opposition au Parlement flamand, Groen a jugé ces mesures insuffisantes. Le chef de groupe des écologistes, Björn Rzoska, a estimé qu'un débat parlementaire devait avoir lieu en Flandre sur une loi climat propre à la Région. Et d'urgence! "*Depuis des années, Groen réclame davantage d'ambition*", a-t-il ajouté.

### Un pas vers la restitution des "biens mal acquis"

Les députés du Parlement francophone bruxellois (Cocof) ont adopté, vendredi, la proposition de résolution concernant la restitution des restes humains et des biens culturels issus de la période coloniale. L'ensemble des groupes politiques a soutenu la résolution. Seul le dissident libéral Alain Destexhe a voté contre. Marion Lemesre et Willem Draps (MR) se sont abstenus. L'objectif est d'inciter le gouvernement fédéral à charger un groupe d'experts de trois missions: définir ce qu'on entend par "biens mal acquis", dresser l'inventaire de ces biens issus de la colonisation, et tordre le cou à l'idée reçue selon laquelle une telle manœuvre pourrait vider les musées occidentaux de leurs œuvres.